

Ethique en santé: Principes, courants, pratiques



CM n° 1

SHS – Paris Cité – Version actualisée 2023

Plan du cours

Introduction : qu'est-ce que l'éthique ?

- Des modèles théoriques pour penser l'éthique
 - 1) Les éthiques de la vertu
 - 2) Les théories déontologiques
 - 3) Les théories conséquentialistes
- 2) La morale (déontologie) médicale
- Le mouvement bioéthique et la naissance de l'éthique médicale
- 1) Comment prendre une décision en pratique dans un cas complexe et en situation d'incertitude ?

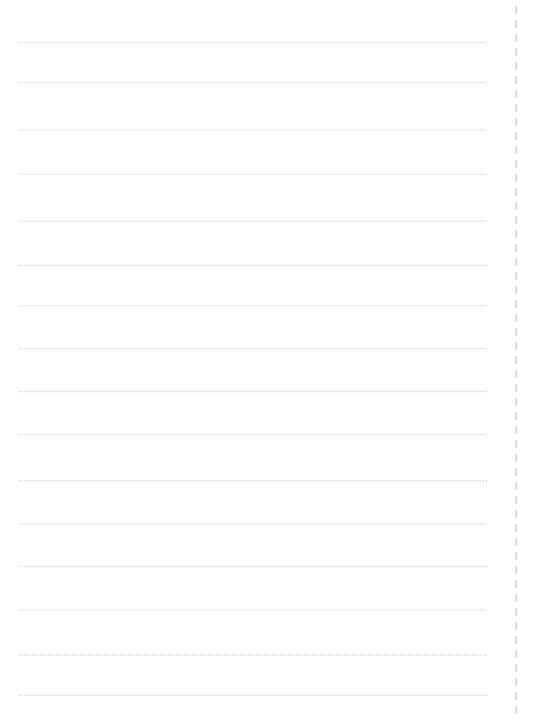
Introduction







Qu'est-ce que l'éthique?



L'éthique est un questionnement qui vise à préparer une action responsable.

- L'éthique est un questionnement qui cherche à définir ce qu'il est souhaitable de faire et comment le faire, dans des cas concrets, complexes et en situation d'incertitude.
- Le questionnement éthique débouche sur une **décision**, qui peut être prise sur deux fondements :
 - Fondement déontologique : appliquer la règle
 - Fondement téléologique : répondre à une finalité
- La visée du questionnement éthique est une action responsable: l'objectif est de faire le meilleur choix, ou le moins mauvais. Cela pose la question de ce qui est bien, et de qui définit ce qui est bien:
 - Hétéronomie : le bien est défini par une instance supérieure à qui on reconnaît une autorité (par exemple, une religion ou un courant philosophique)
 - Autonomie : l'individu définit lui-même ce qui est bien

Ethique et morale

- L'éthique et la morale sont deux notions proches, que certains considèrent comme équivalentes.
 - Toutes deux concernent les mœurs (les habitudes, les coutumes et usages).
 - Toutes deux cherchent à répondre à la question : « que dois-je faire ? » et « pourquoi dois-je le faire ? »
- Il existe néanmoins une différence entre la morale et l'éthique :
 - Pour la morale, la question « que dois-je faire ? » s'inscrit dans un tout général et cohérent, indépendamment de la situation
 - Pour l'éthique, on ne se pose la question « que dois-je faire ? » qu'en prenant en compte l'ensemble de la situation qu'on essaye de comprendre au mieux, avec ses contraintes et ses possibilités

Des modèles théoriques pour penser l'éthique



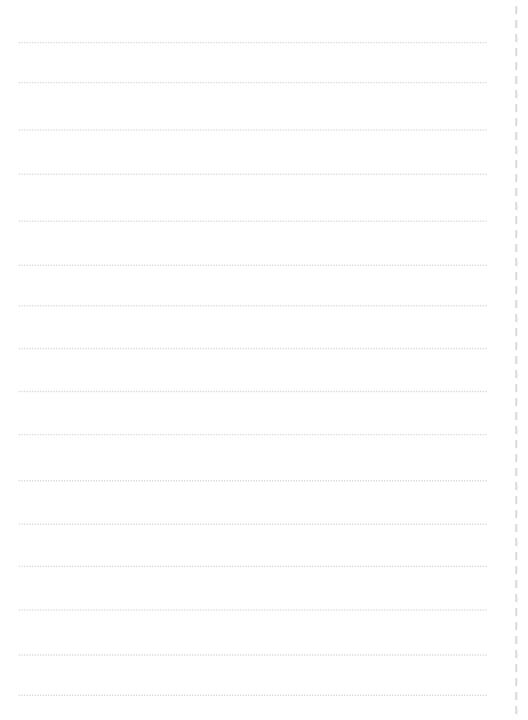
Les éthiques de la vertu

Les théories déontologiques

Les théories conséquentialistes

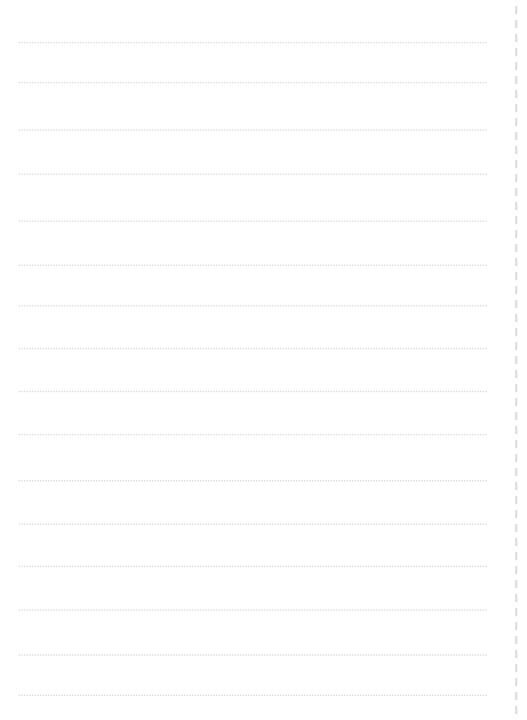
Ethiques normatives et éthiques appliquées

- Les éthiques normatives proposent des normes, qui prescrivent le bien et le mal; elles tendent à se confondre avec la morale.
- Les **éthiques appliquées** interrogent l'éthique normative au regard des problèmes qui se posent dans des domaines particuliers : l'éthique médicale et la bioéthique en font partie.
- L'éthique normative est sous-tendue par une théorie morale: construction intellectuelle abstraite qui vise à proposer un cadre réflexif, composé d'un ou plusieurs principes permettant de déterminer si une action est moralement justifiée.
- Ces théories morales qui sous-tendent l'éthique sont regroupées en trois familles :
 - Les éthiques de la vertu
 - Les éthiques déontologiques
 - Les éthiques conséquentialistes



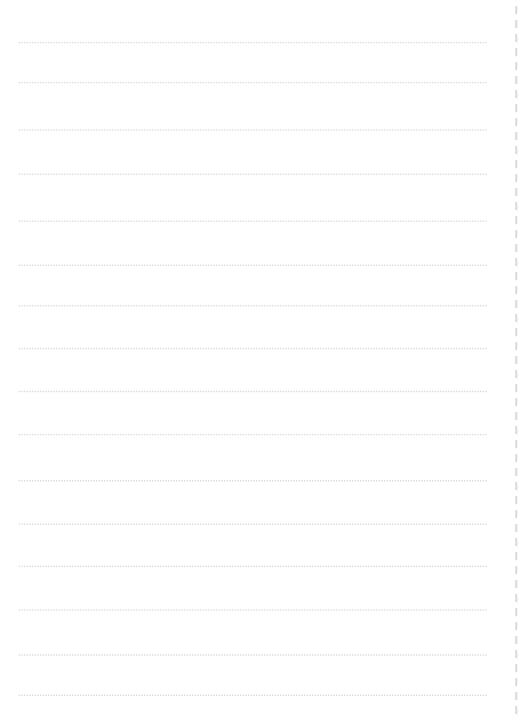
Les éthiques de la vertu

- L'action qu'il faut accomplir est celle qu'aurait accompli un être humain en tant qu'agent moral vertueux dans ces circonstances.
- La question n'est pas « que dois-je faire ? » mais « quelle genre de personne dois-je être ? » ou « comment me comporter pour agir selon la vertu ? »
- Exemple : pour Aristote (Antiquité), la vertu est un juste milieu (ni trop, ni trop peu).



Les théories déontologiques (déontologisme)

- Une action est morale si elle est accomplie en suivant des principes absolus qui doivent être appliqués quelles qu'en soient les conséquences.
- Il existe des principes moraux absolus qui sont des règles pour l'action :
 - Exigences: actions strictement requises (exemple: « tu respecteras ton père et ta mère »)
 - Interdictions : actions strictement prohibées (exemple : « tu ne tueras point »)
- Exemple : pour Emmanuel Kant (fin 18^e s.), le mensonge est un acte à bannir sans exception.



Les théories conséquentialistes

- L'action à accomplir est celle dont les conséquences seront les meilleures. Il s'agit donc d'une théorie téléologique.
- Utilitarisme : l'objectif est la maximisation du bien (aussi appelé « utilité »).
- et minimiser les douleurs pour le plus grand nombre

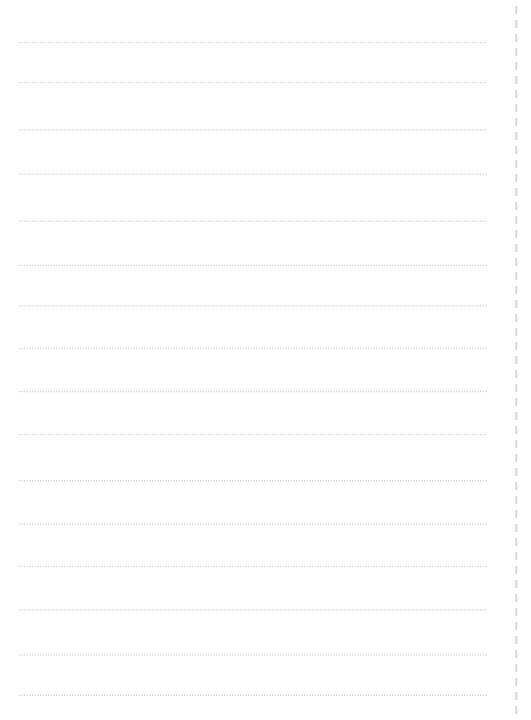
La morale médicale







Ou déontologie médicale



L'héritage hippocratique

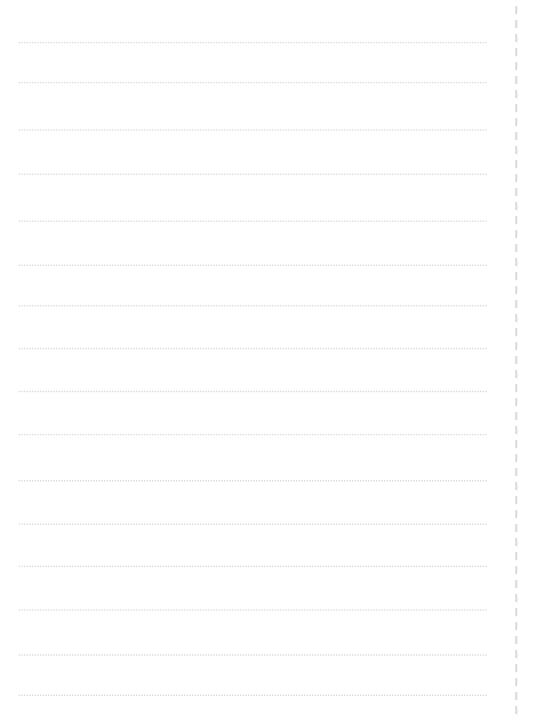
- Hippocrate: médecin grec du 5^e s. avant J.-C., considéré comme le « Père » de la médecine occidentale.
- Le serment d'Hippocrate, version d'origine :
 - Transmission du savoir médical
 - Loyauté entre le maitre et l'élève
 - Confraternité
 - Solidarité
 - Relation médecin malade
 - Primauté de la personne malade
 - Primum non nocere
 - Bienfaisance
 - Humilité

« Primum non nocere »

- Primum non nocere : d'abord, ne pas nuire.
- Premier principe de la morale hippocratique, inscrit encore aujourd'hui dans les codes de déontologie médicale.
- Principe régulateur de l'action médicale : principe
 « freinateur » (réfléchir avant d'agir).
- Soubassement du principe de précaution et de ses dérives : le « risque zéro ».

Principe de bienfaisance

- Deuxième principe de la morale hippocratique, complémentaire du « primum non nocere ».
- Principe directeur de l'action médicale : agir pour le bien du patient.
- Soubassement des **dérives paternalistes** : « je sais mieux que toi ce qui est bien pour toi ».



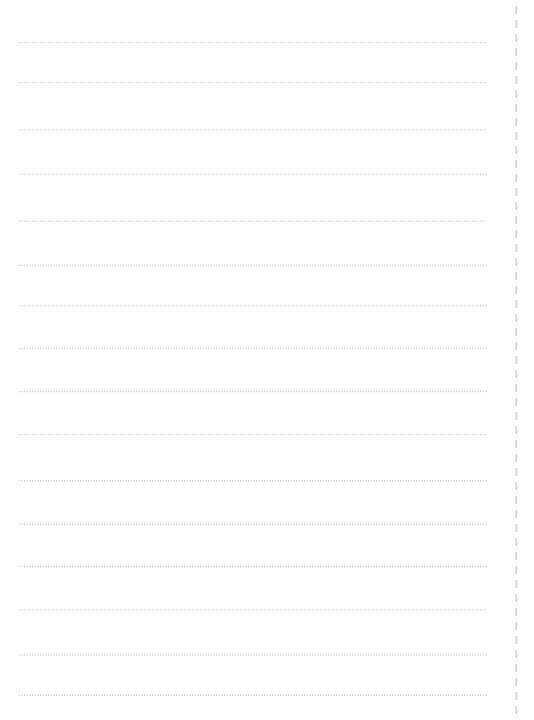
L'évolution scientifique des pratiques médicales

- L'évolution scientifique de la médecine moderne a permis de développer son **efficacité**, grâce à la production de connaissances scientifiques.
- Le « primum non nocere » et la personne du patient sont passés au second plan des préoccupations des médecins, derrière la visée bienfaisante de l'action.
- Les premiers codes de déontologie modernes induisaient une relation paternaliste entre le médecin et son patient
 - Le patient se confie au soignant comme l'enfant à ses parents
 - Ce qui justifie l'acte n'est pas le consentement mais la finalité thérapeutique

Le mouvement bioéthique



Et la naissance de l'éthique médicale



De la bioéthique au principisme

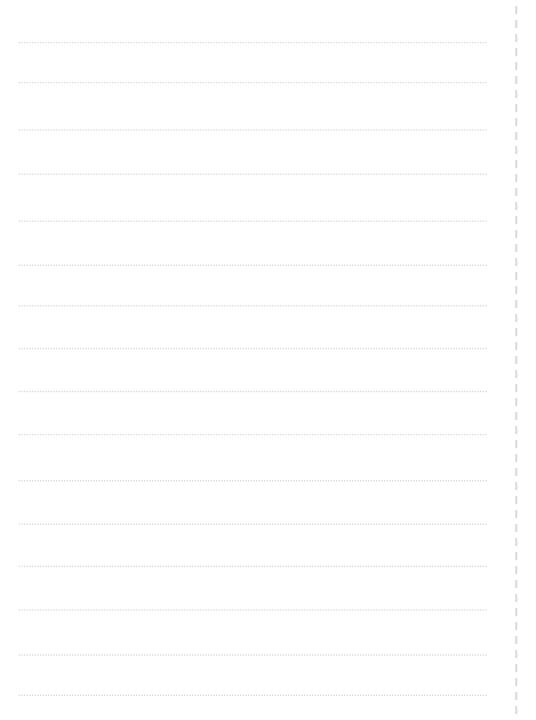
- Dans les années 1970, aux Etats-Unis d'abord, se développe une contestation sociale portée par les associations de patients qui revendiquent :
 - une médecine plus juste et équitable
 - une médecine plus respectueuse de la dignité humaine
- Le **rapport Belmont** (années 1970) définit trois principes incontournables dans l'éthique de la recherche :
 - Respect de la personne
 - Bienfaisance
 - Justice
- Principisme: théorie philosophique à visée normative, selon laquelle les décisions éthiques en santé doivent s'appuyer sur 4 principes complémentaires:
 - Autonomie
 - Non malfaisance
 - Bienfaisance
 - Justice équité

. !
. I
İ
. !
. I
. I
. i
. I
· i
. !
·

Comment prendre une décision en pratique et dans un cas complexe et en situation d'incertitude ?

Les déterminants objectifs et subjectifs de la décision médicale

- La décision est un choix que l'on fait à l'issue d'une délibération (réflexion) ; elle débouche sur une action.
- La décision est d'abord déterminée par une situation, avec des contraintes objectives :
 - l'état de santé du patient
 - la compétence du médecin
 - l'état des connaissances médicales
 - le cadre légal et réglementaire
 - les moyens disponibles
- La décision est également déterminée par la subjectivité des parties prenantes, avec leurs émotions et leurs valeurs :
 - le médecin
 - le patient
 - les proches
 - les tiers
- Lorsqu'on a fait un choix et qu'il a été mis en œuvre, les composantes objectives de la situation sont modifiées.



La décision médicale est encadrée par la loi.

 La complexité de la relation médecin – malade aboutit à la nécessité de mettre en place des normes externes (des lois) qui rappellent les valeurs les plus importantes

La dignité humaine

- Principe fondamental de la bioéthique française (inscrit dans la loi de bioéthique en 1994)
- Principe protecteur des individus et de l'humanité
- Principe de limitation de la liberté individuelle : par exemple, je n'ai pas le droit de vendre un de mes reins.

L'autonomie

- Inscrite dans la loi en 2002 : « Toute personne prend, avec le professionnel de santé et compte tenu des informations et des préconisations qu'il lui fournit, les décisions concernant sa santé. Le médecin doit respecter la volonté de la personne après l'avoir informée des conséquences de ses choix... »
- Le consentement éclairé du patient est exigé avant de réaliser des soins